



► LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

L'été est loin derrière nous maintenant.

Les longues journées ensoleillées nous ont permis de réaliser bien des travaux. Notamment, au camping municipal, à la fontaine de la Chasteline ou bien encore sur la voirie communale.

Des travaux ont également été réalisés à l'intérieur du cimetière St Irénée. Le chantier d'agrandissement de ce dernier va commencer très prochainement.

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon suit son cours sur les deux cimetières.

Le marché estival, bien que de taille restreinte, perdure et nous travaillons à lui faire prendre de l'ampleur.

Les WC publics provisoires installés au pied du jardin public devenaient plus que nécessaire au vu de la fréquentation grandissante de ce parc. J'espère pour le printemps prochain, l'installation de toilettes fixes à ce même emplacement stratégique.

Les gros projets tels que celui de la micro-centrale et de l'arrosage par aspersion évoluent favorablement. Un détail de ces projets suit dans ce journal.

Le projet d'isolation des bâtiments communaux avance.

Notre commune, attachée à son patrimoine, continue ses travaux de restauration des tableaux dans l'église St Marcellin. Un tableau a été restauré cette année et un autre le sera courant 2019.

Nous avons célébré pas moins de 7 mariages cette année et les PACS, dont 5 sont enregistrés sur l'année, prennent également de l'ampleur.

Le nombre d'enfants qui ont fait leur rentrée, il y a quelques semaines, était plus que satisfaisant avec 126 élèves enregistrés ; soit une moyenne de 20 élèves par classe.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous, un bon début de saison hivernale.

J'aurai comme à l'accoutumée, plaisir à vous recevoir et à échanger avec vous.

Les vœux qui seront présentés à la population le 4 janvier 2019 seront pour moi, l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune.

Bien à vous.

Jean-Marie BARRAL

► TRIER MIEUX, DÉPENSER MOINS !

On ne le redit jamais assez, mais le tri des déchets est un geste citoyen à bien plus d'un égard, que chacun doit effectuer correctement et régulièrement pour maximiser les retombées positives.

Trier, c'est réduire le coût du service que vous payez. Cela intervient grâce au moins à 2 dynamiques complémentaires :

- La vente des matières recyclées,
- La réduction d'autant du volume des déchets enfouis en décharge.

Ainsi, alors que notre décharge ouverte en 2009 devait, selon les projections, être pleine en 2024, on estime aujourd'hui qu'elle pourrait servir jusqu'en 2030.

C'est autant d'années gagnées avant de réinvestir dans une nouvelle installation (sans compter les nuisances que cela apporte).

Ainsi, la régie SMICTOM de la Communauté de communes de Serre-Ponçon estime que le coût moyen de la collecte et du traitement des ordures ménagères (enfouies en déchetterie) est de **178 € la tonne**, alors que le coût moyen de la collecte, du tri et du recyclage (donc revente) des **déchets issus du tri sélectif** est de **144 € la tonne**. Un déchet trié coûte donc **20% de moins à la collectivité**.

Trier, c'est préserver les ressources naturelles et limiter l'impact sur l'environnement :

- En recyclant ces matières, nous limitons le nombre d'arbres coupés, les volumes de pétrole à extraire, ...
- En réduisant les volumes à enfouir, nous réduisons d'autant l'artificialisation des sols et espaces naturels. ■

Des nouvelles consignes de tri, pour faire encore mieux

100% des habitants des Hautes-Alpes peuvent désormais trier 100 % de leurs emballages.

En effet, depuis le 17 novembre 2018, ce ne sont pas seulement les emballages en verre, métal, papier-carton et les bouteilles et flacons en plastique qui pourront être triés mais **aussi tous les films, sacs, pots et barquettes en plastique sans exception ainsi que les petits emballages en métal.**

Nous comptons sur vous pour respecter dès maintenant ces nouvelles consignes de tri !

► CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 16/07/2018

Réhabilitation thermique des bâtiments communaux

Suite au nouveau chiffrage du projet il a été décidé d'utiliser la totalité du fonds PAP (plan d'accompagnement de projet). Le plan de financement H.T ci-après est voté. Subventions : Ministère de l'environnement et de l'énergie et de la mer (TEPCV) 240 000 €, le département 50 500 €, autofinancement 792 813 €, soit un total de 1 083 313 €.

Tarifs 2018/2019

- Restaurant scolaire : il n'y a pas d'augmentation des tarifs. Cependant les repas des enfants non inscrits et qui seront pris en charge à la cantine, seront facturés au taux plein (coût du repas sans l'aide communale) soit 6,18 €.
- Garderie méridienne: + 0,05 €.

Questions diverses

- Transport scolaire : la Région a annoncé que le coût du transport scolaire serait de 110 € à la rentrée 2018. 15 €/enfant seront alloués aux familles par la Com Com de Serre-Ponçon (CCSP) en plus des 50€ que versera la Région à la CCSP. Les familles devront tout d'abord s'acquitter des 110 € et seront remboursées par la CCSP.
- Ancien local de l'OT : le maire a fait un courrier pour attribuer le local au cabinet de kinésithérapeutes-ostéopathes, alors que lors de la réunion de travail, la décision définitive n'avait pas été prise et une réflexion plus large devait être menée, car plusieurs candidats étaient intéressés par le local. De nombreux élus regrettent que le maire ait pris la décision seul. Il est donc décidé de réunir un groupe de travail 3 jours après le conseil avec les candidats qui souhaitent ce local.
- 3 radars pédagogiques ont été installés dans le village début juillet pour un coût de 5 324,40 € TTC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/2018

Voirie communale subvention complémentaire.

Suite aux dégâts causés sur les routes lors de l'hiver 2017/2018 sur la voirie, le Conseil départemental a décidé de voter une subvention complémentaire de 500 000 € pour les Communes qui en font la demande avant le 30 septembre. Des demandes de devis ont été lancées afin de bénéficier de cette subvention qui est limitée à 40 % du montant HT.

Convention de déneigement hiver 2018/2019

Signature d'une convention avec un prestataire pour le déneigement sur le hameau de St-Marcellin qui est inaccessible au chasse-neige. Les élus demandent à ce que la convention démarre le 1^{er} novembre et se termine le 30 avril.

Mise à disposition du centre de secours et d'incendie

La CCSP a choisi d'exercer la compétence facultative suivante : gestion des Centres d'Incendie et de Secours (CIS). Cette mise à disposition est constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de la commune et de la CCSP qui précise la consistance, la situation juridique, l'état des biens et l'évaluation de la remise en état de ceux-ci. Les modalités financières de la mise à disposition des biens meubles et immeubles ont été déterminées par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Une convention sera signée.

Questions diverses :

- L'affouage est en cours : 25 € la stère de bois de mélèze et 20 € le pin, disponibles en bord de route. Les employés communaux noteront les stères de bois avant que les usagers puissent le récupérer.
- Ancien local OT : une réunion avec certains élus et les candidats intéressés par le local a eu lieu, le cabinet de kinésithérapeutes-ostéopathes a retiré sa candidature au profit de l'association *Rions de Soleil* cependant le maire n'a pas attribué le local et a décidé d'attendre les résultats de fréquentation de l'OTI avant de prendre une décision.
- Une entreprise est intéressée pour installer des panneaux solaires dans le Bramafan. Un courrier a été fait au commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique du PLU.
- La commission du journal municipal est bloquée suite aux différentes demandes du maire pour le changement de la ligne éditoriale, la commission n'étant pas d'accord avec ces changements, la parution du journal sera reportée tant qu'un consensus entre le maire et la commission ne sera pas établi.
- Les travaux de la cabane de Soleil Bœuf sont presque terminés. La nouvelle cabane de la Ribière est terminée et le CM remercie les éleveurs qui ont fait tout le travail d'approvisionnement des matériaux et de montage. ■

► OT FRAGILISÉ

L'Office du Tourisme, antenne de Châteauroux-les-Alpes, a pris ses fonctions d'accueil au Parc national des Écrins (PNE) à compter de juin 2018. Désormais, bien que l'OT de Châteauroux-les-Alpes soit ouvert les dimanches, nous pouvons tout de même constater que la fusion et la délocalisation ont conduit à une légère baisse de fréquentation par rapport aux cumuls de deux structures (PNE+OT).

FRÉQUENTATION :

2018		2017 PNE + OT	
Juin	109	Juin 46 PNE + 60 OT	106
Juillet	963	Juillet 425 PNE + 498 OT	923
Août	1136	Août 655 PNE + 655 OT	1310
Septembre	116	Septembre 57 PNE + 68 OT	125
TOTAL	2324	TOTAL	2464

Le mardi, jour de marché hebdomadaire, l'accueil des visiteurs n'est pas pour autant en augmentation contrairement aux années antérieures. Cette bouffée d'oxygène manque cruellement. Nous pouvons effectuer un comparatif avec l'été 2016 où l'OT de Châteauroux-les-Alpes assurait son activité en totale autonomie. En juillet 2016, 1559 personnes accueillies et août 2161 soit 3720 personnes en haute saison d'où une perte de 60 % sur ces deux mois. Cet écart mérite une analyse pour qu'une correction puisse être apportée l'an prochain. ■

► RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscriptions sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et a créé un répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU.

La circulaire du 12 juillet 2018 précise la mise en œuvre de cette réforme. Elle est disponible sur le site <https://www.legifrance.gouv.fr/> ■

► PLU

Suite à la clôture de l'enquête publique le 19 octobre dernier, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet de PLU, qui doit être soumis à l'approbation du Conseil municipal le 14 décembre. ■

► CENTENAIRE DU CESSEZ-LE-FEU À CHÂTEAURoux

Il y a un siècle les canons se taisaient après quatre années d'une guerre meurtrière, inhumaine. Châteauroux a donc voulu honorer la mémoire de ses disparus, ainsi que de tout ceux qui ont souffert de ce conflit.



© Claude Blanchet

Le désir de se faire porteur d'espoir pour l'avènement d'un monde apaisé, sans guerre ni violence était aussi bien présent en cette occasion.

La cérémonie au monument aux morts s'est déroulée dans le recueillement, en présence de nombreuses personnes de tout âge, dont celle remarquée d'une importante partie de la brigade des sapeurs-pompiers de Châteauroux.

Tout d'abord, le maire ouvrit la commémoration par quelques mots qui se continua avec la lecture par Julien Elzéard, un jeune lycéen de Châteauroux, d'un texte écrit par Pierre Roux, officier en retraite habitant lui aussi notre commune, afin de rendre un hommage aux poilus, et en particulier aux anciens combattants de Châteauroux.

Il s'interrompit à 11 heures précises, heure à laquelle le clairon a marqué l'arrêt des

combats. La sonnerie aux morts retentit et les cloches sonnèrent, suivies d'une minute de silence en hommage aux disparus.

Ensuite le maire lut un discours au nom du Président de la République, puis ce fut le tour des enfants de Châteauroux qui firent lecture d'un texte de l'Association de Combattants et des victimes de guerre (UFAC).

Les discours se terminèrent par la récitation de paroles de chansons relatives à la guerre par des volontaires de la classe de CE2-CM1 de l'école du Rabioux. Cette classe a travaillé particulièrement sur ce thème et les élèves en ont tiré un grand intérêt, perpétuant ainsi le travail de mémoire nécessaire dans le futur.

La Marseillaise clôtura cette commémoration ainsi qu'un lâcher de ballons aux couleurs de la France par les enfants du village, tandis que les nuages se déchiraient et laissaient briller le soleil dans une belle symbolique, fruit du

hasard. Les Châteauroussins se retrouvèrent ensuite à la salle du conseil où un apéritif était offert. Cette salle accueillait une exposition organisée par des bénévoles de la commune, notamment par Lilian Pichet, qui a attiré de nombreux visiteurs, durant trois jours.

Très intéressante, elle montrait de nombreux aspects du conflit. Si la chronologie des événements permettait de comprendre le déroulement des hostilités, ce sont surtout les témoignages humains présentés et les détails qui suscitaient l'émotion. En effet, des châteauroussins ont prêté aux organisateurs des objets ou évoqué des souvenirs très personnels qui ont trait au conflit, ramenant ainsi au niveau local, individuel, humain bon nombre de ces témoignages.

On apprenait par exemple que certaines femmes de notre commune qui continuaient à travailler aux champs, les maris étant au front, avaient reçu des récompenses des autorités militaires car elles œuvraient, elles aussi, à l'économie de guerre.

Nous remercions les artisans de la réussite de cette journée de commémoration. ■



© Corinne Cliviot Letemier

► DES NOUVELLES DE L'IRRIGATION PAR ASPERSION ET DE LA MICRO-CENTRALE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Suite au vote organisé cet été par l'Union des ASA de Châteauroux, les adhérents des canaux de Chapelet, Charbonnelle, Grand Béal et Grammorel ont décidé à une très large majorité de répondre favorablement au projet qui leur était proposé, à savoir :

- Moderniser le périmètre irrigué actuel des quatre ASA en réalisant un arrosage par aspersion,
- Créer un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) portant le projet, et dont l'objectif est de permettre la réalisation d'une micro-centrale hydraulique exploitée par la Commune, l'Union des ASA et un partenaire privé.

À ce jour, l'étude de faisabilité pour la modernisation du périmètre irrigué est finalisée. L'ensemble des demandes de subventions a été déposé à l'Agence de l'Eau, ainsi qu'au guichet unique de la Région. Ces financements sont en bonne voie et le projet a reçu un accueil très favorable.

En ce qui concerne la micro-centrale, l'ensemble des études sont en cours : relevés des débits d'eau disponibles dans le Rabioux, étude faune et flore, étude géologique, étude de rentabilité et du montage financier. Plusieurs journées de reconnaissance sur le terrain ont été

effectuées par les ingénieurs de la Société du Canal de Provence, auxquelles ont participé des élus en charge de la question pour permettre l'avancement du dossier.

Tout est mis en œuvre pour qu'il soit reçu favorablement par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) car l'ensemble du projet est conditionné à cet avis. Compte-tenu des délais nécessaires aux différentes études mais aussi dans le but de présenter le meilleur dossier possible, c'est courant 2019 que tout sera finalisé pour examen par la commission en question.

Dès réception de cet avis par le GIE, les bureaux des quatre ASA reviendront vers leurs adhérents pour entériner leur fusion et valider le nouveau périmètre projeté. Nous savons d'autre part qu'il existe une demande de propriétaires de parcelles agricoles ou de maisons et jardins qui n'ont pas accès à l'irrigation à ce jour et qui souhaitent intégrer cette nouvelle ASA. Vous pouvez dans ce but vous rapprocher de l'Union des ASA ou des ASA actuelles pour vous faire connaître.

Bien entendu, dans les mois à venir vous serez tenus informés de l'avancement du projet. ■

▶ UNE JEUNE CAVALIÈRE QUI NE LÂCHE RIEN

Mallory Collet, 13 ans, s'est prise de passion pour le cheval dès son plus jeune âge. À 4 ans, voyant sa cousine effectuer de la voltige, elle a débuté au club équestre de St-Clément-sur-Durance.



La passion grandissante, depuis 2 ans, elle monte dans cette discipline aux écuries des Ôtes à Risoul, encadrée par Pauline Guion qui l'a très vite engagée sur les concours, compte tenu de ses résultats et sa tenacité.

Mallory pratique en priorité le concours de sauts d'obstacles mais également le concours complet d'équitation : dressage, obstacle, cross et voltige.

Jusqu'à présent, elle évoluait en Club 3 et Club 4 où elle a décroché plusieurs podiums.

Le 14 octobre 2018, Mallory a été engagée pour sa première compétition en Club 2 au Poët, pour effectuer un concours de sauts d'obstacles qu'elle a remporté brillamment.

À présent, elle travaille d'arrache-pied pour obtenir une qualification pour les championnats de France à Lamotte-Beuvron en juillet 2019.

Cette jeune cavalière mérite nos félicitations et nos encouragements.

Encore Bravo ! ■

▶ DES AIGLES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Dans le cadre des mesures compensatoires liées aux travaux de rénovation du réseau électrique en Haute Durance, un projet de suivi des aigles royaux a été initié en novembre 2017 autour des nouvelles lignes haute et très haute tension, et de celles qui seront supprimées.

L'étude a pour objectif d'identifier les risques de collision entre le réseau électrique et les aigles. Il vise à équiper de balise GPS une quinzaine d'aigles adultes et une vingtaine de juvéniles le long du tracé, au cours des trois prochaines années. Cette étude est le fruit d'une collaboration entre le CNRS de Montpellier, RTE et les associations Bécot, la Salsepareille et Envergures Alpines. Le Parc national des Écrins

est membre du comité technique du projet. Depuis le début du programme, neuf aigles ont pu être capturés et équipés de GPS sur la zone d'étude ; un subadulte et huit jeunes avant l'envol. Parmi eux, deux ont été équipés sur la commune de Châteauroux. L'aiglon de Châteauroux est suivi depuis quatre mois : depuis le saut du nid, il explore beaucoup les crêtes allant du Piolot au Couleau en passant par le Mourre

Froid ou l'Hivernet. Il a également déjà fait plusieurs excursions hors du territoire de ses parents, notamment dans le cœur du Parc, en Ubaye ou dans le Queyras. Le subadulte, quant à lui, a quitté la vallée de la Durance.

Ce programme va se poursuivre, avec notamment une nouvelle saison de capture et d'équipement d'aigles adultes pendant l'hiver 2018-2019. ■

▶ DE QUOI SERA FAIT DEMAIN ?

Pour vous informer nous avons droit à 7 caractères par jour, soit 1200 par trimestre. Des tensions récurrentes au sein de l'équipe dirigeante n'ont pas permis de diffuser le N°42 du 3^{ème} trimestre.

Nous demandons une maîtrise sérieuse et raisonnée des dépenses pour ne pas engendrer des augmentations de taxes locales.

Nous sommes inquiets, des projets sont en attente, des dépenses sont engagées, quel est leur devenir, et s'ils pourront être réalisés et financés sans avoir recours à l'emprunt.

Nous sommes pour des dépenses qui bénéficient à tous, tant en investissement qu'en fonctionnement : réfection des routes, bâtiment technique (actuellement pas d'atelier pour travailler déceimment, pas d'abris pour nos engins, pas d'aire de stockage, cette délocalisation permettrait à nos pompiers d'avoir plus

d'espace), amélioration de la traversée du village, aide à notre jeunesse...

Quelques dépenses engagées ou en passe de l'être...

La révision du PLU, 39 460 €. L'indemnité versée à « Eau d'Embrun » 378 670 €. La gestion de l'OT 20 048 € / 2018, sans compter la rénovation et l'isolation par l'extérieur des bâtiments « ne touchez pas à nos pierres » : coût du projet 1 125 000 € (16 appartements).

Nous renouvelons par cet écrit à l'équipe dirigeante, « ne touchez pas à notre POSTE ».

Les professionnels du tourisme, les Châteauroussins, les touristes, ont été les premiers pénalisés par la délocalisation de notre OT.

Bonnes fêtes ! ■

Groupe « Le Futur Est Entre Vos Mains »

▶ ÉTAT CIVIL

MARIAGE :

- Manon Fabre et Aymeric Hernelé, le 30 juin
- Anaïs Aubert et Christophe Payan, le 7 juillet
- Sabrina Leite et Maxime Lions, le 28 juillet
- Mélanie Faure-Brac et Simon Maynadier, le 8 septembre
- Nathalie Marc et Fabrice Delaval, le 15 septembre
- Myriam Pellegrin et Eric Cerutti, le 28 septembre

NAISSANCES :

- Marius Lelong, né le 22 juin, fils de Marie Favereau et Jérôme Lelong
- Nao Flizot, née le 22 juin, fille de Touria Majdam et Gaspard Flizot
- Julia Arnoult, née le 5 juillet, fille de Valérie Rémy et Olivier Arnoult
- Eva Bouillanne Colombe, née le 17 juillet, fille de Cléa Poisson et Benjamin Bouillanne Colombe

- Yuna Lepine Barbier, née le 31 juillet, fille de Elodie Barbier et Nicolas Lepine
- Elyne Geay Bourdin, née le 19 août, fille de Stéphanie Bourdin et Daniel Geay
- Camille Azer, né le 13 septembre, fils de Laure Delgrange et Alexandre Azer

DÉCÈS :

- Marie Rose Dufourg née Cézanne, le 25 juin
- Maryse Truchet, le 20 juillet
- Georgette Lions née Paquet, le 14 août
- Jean Cerutti, le 12 octobre
- Liliane Martini née Jaubert, le 24 octobre
- Joseph Stampardo, le 29 octobre
- Yvonne Roux née Anthoine, le 8 novembre